

Déclaration sur l'esclavage moderne de Black Creek

Déclaration sur l'esclavage moderne pour l'année se terminant le 31 décembre 2024.

Cette déclaration est établie sur une base volontaire conformément à l'article 54(1) de la loi britannique sur l'esclavage moderne (2015), à l'article 16 de la loi australienne sur l'esclavage moderne de 2018 (Cth) et à l'article 11 de la loi sur la lutte contre le travail forcé et les chaînes d'approvisionnement liées au travail des enfants (loi canadienne sur l'esclavage moderne de 2023). Elle constitue la déclaration de transparence de Black Creek Investment Management Inc. (« Black Creek ») relative à la loi sur l'esclavage moderne. Elle résume les risques potentiels d'esclavage moderne au sein de notre entreprise et les mesures prises pour les atténuer.

Structure ferme

Black Creek est une société d'investissement privée dont l'objectif principal est d'offrir à ses clients des rendements exceptionnels à long terme.

La société offre des services de gestion de placements entièrement discrétionnaires à des clients situés dans plusieurs juridictions à travers le monde.

Black Creek est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille, de courtier sur le marché dispensé et de gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi qu'à titre de gestionnaire de portefeuille et de courtier sur le marché dispensé en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Au Canada, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario est le principal organisme de réglementation de Black Creek. Black Creek est également inscrite auprès de la SEC à titre de conseiller en placement aux États-Unis en vertu de la Loi sur les conseillers en placement de 1940.

La société offre ses services à partir d'un seul emplacement à Toronto, au Canada.

Risque dans les opérations

Black Creek estime que le risque de causer, de contribuer ou d'être directement lié à des pratiques d'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement de ses activités est faible. Une grande partie de notre chaîne d'approvisionnement est constituée de sociétés de services professionnels : courtiers,

conseillers juridiques, banques et entités financières réglementées, prestataires informatiques, dépositaires, services administratifs et gestion immobilière. Nous estimons que le secteur et les zones géographiques dans lesquels nos principaux fournisseurs opèrent présentent un risque relativement faible d'esclavage moderne et de traite des êtres humains, car nombre d'entre eux sont des sociétés de services professionnels dont le siège social est exclusivement situé au Canada ou aux États-Unis, deux pays régis par des codes des droits de la personne.

Black Creek dispose d'un processus de surveillance des fournisseurs afin d'évaluer en continu leurs activités et leurs contrôles. Ce processus tient compte du type de service fourni ainsi que de la juridiction de la contrepartie. Nous avons demandé à nos principaux fournisseurs de confirmer qu'ils n'ont commis aucune infraction d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains et souhaitons être informés de tout accord d'externalisation susceptible de présenter un risque plus élevé. Bien qu'il soit possible qu'un fournisseur se soit livré à l'esclavage moderne, nous pensons que ce risque est faible et nous continuerons à prendre des mesures pour tenter d'atténuer tout risque constaté.

Investissement responsable

En tant qu'investisseur dans des entreprises du monde entier, Black Creek est conscient des risques potentiels liés à l'esclavage moderne au sein de ses portefeuilles d'investissement. La Politique d'investissement responsable et d'engagement de Black Creek décrit la manière dont nos gérants de portefeuille identifient, analysent et surveillent les risques et opportunités ESG significatifs susceptibles d'impacter la performance des investissements. Concernant spécifiquement l'esclavage moderne, nous examinons régulièrement les participations de notre société en fonction de facteurs tels que leur conformité aux principes du Pacte mondial des Nations Unies, de l'OCDE et de l'OIT, les politiques de prévention du travail forcé et les signalements de controverses relatives aux droits humains. De plus, notre équipe d'investissement a accès à des recherches et des données provenant de diverses sources, notamment des publications d'actualité, des rapports et alertes ESG MSCI sur les questions ESG, ainsi qu'à des études de courtiers, afin de surveiller ces risques. Si un risque potentiel est identifié, nous engageons un dialogue avec l'entreprise concernée conformément à nos directives d'engagement, telles que spécifiées dans notre Politique d'investissement responsable.

En tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRINU), nous nous engageons à intégrer les questions ESG dans nos analyses d'investissement et nos processus décisionnels, et à atténuer tout risque financier significatif qui pourrait en résulter. Le Règlement sur la publication d'informations en matière de finance durable (« SFDR ») intègre plusieurs impacts négatifs

principaux (« PAI ») liés au risque d'esclavage moderne, à savoir les PAI obligatoires 10 (violations du Pacte mondial des Nations Unies/de l'OCDE) et 11 (existence de politiques de conformité au Pacte mondial des Nations Unies/de l'OCDE).

Éducation

Les membres de notre équipe d'investissement participent à des conférences en présentiel et virtuelles sur les questions ESG et partagent activement leurs connaissances au sein de l'entreprise afin d'améliorer notre processus global. Afin de réduire ces risques, nous avons formé notre personnel aux risques liés à l'esclavage moderne et aux droits humains au sein de nos participations et de nos pratiques. Nous estimons que les employés concernés de Black Creek sont bien placés pour identifier et atténuer les risques d'esclavage moderne dans le cadre de nos activités d'investissement et nous souscrivons à des services et outils pour les accompagner dans ce processus. Nous complétons nos ressources internes par des conseils externes si nécessaire.

Le personnel en charge des relations avec les fournisseurs a été sensibilisé aux risques potentiels liés à l'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement.

L'ensemble du personnel est tenu de consulter le manuel des politiques et procédures de conformité de l'entreprise, d'adhérer au code de déontologie et aux normes de conduite professionnelle du Chartered Financial Analyst Institute et de signer ce code chaque année.

Approbation

Cette déclaration est approuvée par Black Creek Investment Management pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Signé par:

Richard Jenkins
Président du conseil d'administration et directeur général

Au nom du conseil d'administration
Black Creek Investment Management Inc.
6 mars 2025



BLACK CREEK.
INVESTMENT MANAGEMENT INC.